

## Répondre aux besoins des familles : un plus pour toute la collectivité

**Plus de 4000 places sont proposées dans les institutions de la petite enfance en Ville de Genève. Cette offre ne couvre pas l'ensemble des besoins qui reste important. De nombreux projets sont en cours qui vont permettre d'ouvrir plus de 730 places à l'horizon 2028.**

Le développement de places de crèches est essentiel pour répondre aux besoins des familles, favoriser l'égalité des chances entre tous les enfants, concrétiser l'égalité entre les femmes et les hommes et contribuer à la prospérité de l'ensemble de la collectivité. De fait, la petite enfance est une priorité affichée par les autorités de la Ville depuis de nombreuses années. Cependant, malgré les développements récents, près de 1000 places de crèches manquent encore en Ville.

### 40 nouvelles places depuis la rentrée d'août

Bonne nouvelle dans le quartier de Vieusseux! Une nouvelle crèche a ouvert ses portes à la rentrée proposant 40 nouvelles places d'éducation préscolaire. Située dans un quartier populaire et en pleine expansion, elle porte le nom de Monique Bauer-Lagier. Cette femme a gravi tous les échelons de la politique genevoise avant de devenir Conseillère nationale, puis Conseillère aux Etats.

Enseignante de formation, elle a été une pionnière de l'écologie et de la prise en charge extrascolaire. Durant toute sa carrière, elle a milité en faveur de la réduction des inégalités et des droits des femmes. Monique Bauer-Lagier a également présidé de nombreuses associations en faveur des prestations pour les enfants, les femmes et la nature. Elle reste aujourd'hui un modèle inspirant. A terme, la crèche Monique Bauer-Lagier disposera de 80 places.

### Bureau d'information Petite enfance : indispensable pour une place en crèche

On évoque souvent le parcours du combattant des familles qui cherchent une solution d'accueil. Il faut redire ici que pour obtenir une place dans une institution de la petite enfance subvention-

## Crèche estivale : 200 familles satisfaites

La plupart des crèches ferment près de deux mois durant l'été. Pour autant, les parents n'ont pas huit semaines de vacances. Pour leur venir en aide, une expérience pilote de crèche estivale a été menée dans le secteur petite enfance de Saint-Jean. Près de 200 familles en ont bénéficié. Les enfants ont été accueillis à la crèche L'Île aux trésors. Au programme des activités variées : balades, jeux, ateliers et sorties à la découverte du quartier, encadrés par une équipe pluridisciplinaire.

Pour cette première année, la priorité a été donnée aux familles dont les deux parents sont actifs professionnellement. Fort de cette expérience, la Ville souhaite pérenniser cette crèche estivale et en faire bénéficier d'autres quartiers.



née par la Ville de Genève, il existe une seule porte d'entrée: le Bureau d'Information Petite enfance. En effet, aucune inscription ne peut se faire directement auprès des crèches. Bien sûr, le BIPE ne peut pas satisfaire toutes les demandes mais il tient à jour les inscriptions et assurent leur gestion en concertation avec les institutions. Sa mission est complexe: il s'agit de suivre les 2000 inscriptions reçues chaque année, de les gérer rigoureusement et en vérifiant l'exhaustivité des informations en toute transparence, afin de faire coïncider au mieux les demandes des parents avec l'offre des institutions. Etant donné le nombre important de demandes, il est recommandé de s'inscrire dès la 12<sup>e</sup> semaine de grossesse, sur [www.geneve.ch/fr/demarches/demande-place-creche](http://www.geneve.ch/fr/demarches/demande-place-creche)

Les demandes sont traitées dans l'ordre d'arrivée et les places sont attribuées en fonction de critères précis, notamment, la domiciliation en Ville de Genève et la situation professionnelle, familiale et sociale des parents. La famille est contactée par une crèche de son quartier dès qu'une place se libère. Le prix facturé aux parents tient compte des ressources et de la composition du foyer. Il correspond à un taux entre 11 % et 13 % du salaire de la famille.

Le BIPE offre un accompagnement aux familles dans tout le parcours d'inscription. Et pour celles qui n'obtiennent pas de place, il propose des conseils sur les autres modes d'accueil, dont les accueillantes de crèches familiales.

### Et pour les familles qui n'ont pas de places en crèches : les espaces enfants-parents

Pour les familles dont la demande de place en crèche n'a pas pu être satisfaite, la Ville met à disposition des lieux de rencontre, les espaces enfants-parents, dans lesquels enfants et parents sont accueillis pour un temps d'échanges entre adultes et professionnel-le-s et un temps de socialisation pour les enfants.

L'accueil est gratuit, anonyme et sans inscription préalable. Il permet notamment aux parents de partager leurs inquiétudes éventuelles et de bénéficier des conseils avisés de professionnel-le-s de la petite enfance. Cet espace offre également l'opportunité à des familles, notamment migrantes ou nouvellement installées à Genève, de rencontrer d'autres familles et de se constituer ainsi un réseau.

#### Bureau d'information petite enfance (BIPE)

Rue du Cendrier 8

#### Accueil sur rendez-vous :

Mardi matin et jeudi après-midi sur [bipe.agenda.ch](http://bipe.agenda.ch)

#### Par téléphone :

lundi, mardi, mercredi et vendredi de 10h à 12h

022 418 81 81

